

« Une clarification nécessaire »

LAÏCITÉ Edouard Delruelle soutient la démarche du MR

Samedi midi, Edouard Delruelle participait à Flagey au colloque « La religion dans la cité » (Le Soir/ULB/RTBF). Interrogé sur les propositions sur la laïcité déposées par le MR (Le Soir de samedi), le philosophe (et ex-directeur adjoint du Centre pour l'égalité des chances) a été on ne peut plus clair : « Je suis un homme de gauche. Mais je soutiens la démarche de Denis Ducarme. »

A ceux qui estiment que le moment est mal choisi, Edouard Delruelle rétorque : « On connaît le contexte d'insécurité culturelle, pour reprendre les termes du politologue français Laurent Bouvet. Tout le monde ressent cela, tous les groupes convictionnels, à commencer par les musulmans. Le moment, pour une clarification normative, ne sera jamais bon ni mauvais. Il ne faut donc pas faire un procès d'intention au MR. »

Dans son « offensive » laïque, le MR dépose pas moins de 24 propositions. Edouard Delruelle s'y retrouve-t-il totalement ? « Globalement oui. Il n'y en a aucune que je rejette. Il faudra bien sûr voir ce qu'en pensent les juristes, le Conseil d'Etat... » Le philosophe salue surtout « la clarification » proposée. « On souffre, en Belgique, d'un déficit normatif. La Convention européenne des droits de l'homme reconnaît à chacun la liberté d'exprimer sa religion. Mais elle n'interdit pas les limitations à cette liberté, pour autant que ce soit stipulé dans une loi. La démocratie passe aussi par la définition de règles du jeu qui sont claires »

Favorable à ce que l'on ouvre la discussion législative, Edouard Delruelle met aussi en garde : « on louperait totalement l'objectif si le débat tournait à la stigmatisation d'une communauté. Exemple, pour les signes distinctifs, on vise aussi le petit triangle rouge ou le t-shirt Che Guevara. » Et de prolonger son propos : « je suis laïque et je retrouve les

fondamentaux de la laïcité dans les textes du MR. C'est une démarche nécessaire mais pas suffisante. La laïcité, c'est aussi garantir la liberté de conscience pour tous. Il faut, par exemple, que ce soit le cas pour les usagers aux guichets, pour les parents qui vont rechercher leurs enfants à l'école... » Et puis, conclut-il, « il faut que l'Etat continue d'assurer l'égalité des individus, en luttant contre la discrimination à l'embauche ou en pratiquant la discrimination positive dans certaines écoles ». ■

V.La.